

2023 - 2024 - n° 059 - lundi 06 novembre 2023

- Catégorie : Applications Métiers
- Objet : Livret Scolaire Unique (LSU) - Coupure du service mercredi 8 novembre à partir de 9h

Madame, Monsieur,

La dernière version 23.4.0 de l'application LSU, nécessaire pour le changement d'année scolaire, sera installée le mercredi 8 novembre. L'opération sera réalisée entre 9h et 14h. Pendant ce temps, l'application sera indisponible.

Quoi de neuf avec cette nouvelle version ?

- Améliorations de la présentation des bilans périodiques verrouillés :
 - Affichage exclusif des parcours éducatifs au contenu renseigné ;
 - Si aucune saisie n'a été effectuée sur les parcours éducatifs, la mention « Aucun parcours renseigné pour cette période » sera affichée ;
 - Pour le 1er degré, le positionnement « Non évalué » est dorénavant affiché.
- Meilleur repérage des classes sans période dans le paramétrage par classe.
- La fonctionnalité « Aide à la programmation » a été migrée vers la nouvelle ergonomie.
- Des améliorations techniques sur la base de données.

La version intègre les correctifs suivants :

- Pour le 1er degré, lorsqu'un enseignant référent modifie le bilan d'un élève, son nom est directement ajouté à la liste des enseignants référents. Il n'est plus nécessaire de rafraîchir la page pour le visualiser.
- Les enseignants qui n'interviennent que sur des groupes, peuvent désormais accéder aux attestations et aux certifications PIX des élèves du groupe.
- Les enseignants du 1er degré peuvent de nouveau visualiser et modifier les bilans de fin de cycle créés par un autre enseignant.

- Le verrouillage du dernier bilan périodique de CM2 ou de 6e est de nouveau possible si seule l'appréciation collective pour les compétences numériques a été renseignée.

Quelques recommandations pour l'utilisation du LSU tout au long de l'année

- Il est fortement recommandé de procéder à la récupération des éléments de programme de l'année précédente pour l'année entière et non période par période. Cette opération est à effectuer en début d'année.
- Soyez attentif à l'utilisation du verrouillage d'un bilan. En effet, celui-ci entraîne sa publication automatique sur le service en ligne. Il convient donc de verrouiller un bilan uniquement lorsque vous jugez qu'il peut être partagé avec les familles.

Où trouver la documentation ?

Elles sont disponibles via Toutatice:

- Pour le 2nd degré : Infos Si Établissements -> <https://www.toutatice.fr/portail/share/M2E9Wj>
- Pour le 1er degré : Infos Si Écoles -> <https://www.toutatice.fr/portail/share/KRq3TX>

Un message sera envoyé à la réouverture du service.

Cordialement,

Olivier ADAM
Directeur des Systèmes d'Information et de l'Innovation (DSII)

La plateforme d'assistance informatique AMIGO est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : <https://assistance.ac-rennes.fr>

[Suivez la météo des services numériques](#)

